

Guide tarifaire des produits et services



**Applicable au
1^{er} septembre 2023**



Ma vie. Ma ville. Ma banque.

Les tarifs sont exprimés taxes incluses lorsque ces dernières sont dues.

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement). Les tarifs ci-dessous sont hors offres groupées de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services

	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) (LCL interactif)	gratuit hors du coût du fournisseur d'accès Internet
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (LCL Avertis – Relevé hebdomadaire)	2,06 € par mois , pour une alerte par semaine, soit pour information 24,72 € par an
Tenue de compte** (client résident en France)	7,00 € par trimestre soit pour information 28 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) (carte Visa Cléo)	48,36 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) (carte Visa Cléo)	47,88 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) (carte Utilicarte)	33,65 € par an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,44 € par retrait , à partir du 4 ^e retrait par mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement (Assurance des Moyens de Paiement - formule individuelle)	36,00 € par an
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	<i>En agence</i> 6,20 € par virement <i>Par l'Internet</i> gratuit
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	gratuit
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	gratuit
Commission d'intervention	8,00 € par opération avec un plafond de 80,00 € par mois

* Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard des tarifs.

**Hors clients de moins de 26 ans, détenteurs de l'offre LCL Initial, comptes ouverts dans le cadre du Droit au compte, comptes inactifs.



LCL À LA CARTE

Choisissez une carte de paiement⁽¹⁾ et un produit ou service⁽¹⁾ pour bénéficier d'une remise mensuelle de 2 %, ensuite chaque produit ou service⁽¹⁾ souscrit dans le cadre de l'offre vous donne droit à 1 % supplémentaire de remise mensuelle sur le montant total de vos cotisations et abonnements mensuels⁽²⁾ dans la limite de 5 %.

1 carte de paiement⁽¹⁾ +	}	1 produit ou service ⁽¹⁾ =	2 % de remise
		2 produits ou services ⁽¹⁾ =	3 %
		3 produits ou services ⁽¹⁾ =	4 %
		4 (ou plus) produits ou services ⁽¹⁾ =	5 %

Les produits et services concernés par les remises dans l'offre LCL à la Carte sont identifiés dans le guide tarifaire par 

1) Eligible(s) à l'offre et soumis à cotisation.

2) Les tarifs sont indiqués dans le présent guide tarifaire disponible dans les agences LCL et sur le site LCL.fr.

SOMMAIRE

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS	3
LCL À LA CARTE	4
OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	7
Ouverture, transformation, clôture	7
Relevés de compte	7
Tenue de compte	8
Services en agence	8
Succession	9
BANQUE À DISTANCE	10
Abonnement à des services de Banque à distance	10
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	10
VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	11
Cartes	11
Virements	14
Prélèvements SEPA / TIP SEPA	15
Chèques	15
Opérations avec l'étranger	16
OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	20
Offre LCL Essentiel	20
Offre à destination de la clientèle en situation de fragilité financière	20
Services bancaires de base	21
Offres qui ne sont plus commercialisées	22

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	24
Commission d'intervention	24
Opérations particulières	24
Incidents de paiement	24
DÉCOUVERTS ET CRÉDITS	27
Découverts	27
Crédits à la consommation	28
Crédits immobiliers	29
Assurances liées aux crédits immobiliers	31
Caution	31
ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	32
Epargne bancaire	32
Placements financiers	33
ASSURANCES ET PRÉVOYANCE	38
Vie quotidienne	38
Assurance de personnes	38
Assurance de biens	39
Protection des biens	39
Assurances qui ne sont plus commercialisées	40
OFFRES POUR LES JEUNES	41
OFFRES POUR LES JEUNES ACTIFS	44
RÉSOUTRE UN LITIGE	45
CONTACTS UTILES	48

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Prix en euros

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture de votre compte de dépôt*

gratuit

Transfert de compte dans une autre agence LCL

gratuit

Clôture de votre compte de dépôt*

gratuit

Service d'aide à la mobilité bancaire

gratuit

Services bancaires de base : ensemble des services bancaires de base fournis dans le cadre du Droit au compte prévu par les articles L.312-1 et D.312-5-1 du Code monétaire et financier.

gratuit**gratuit**

RELEVÉS DE COMPTE

Papier Internet⁽¹⁾

Relevés de compte de dépôt (par relevé)

Relevé mensuel*

gratuit**gratuit**

Autre périodicité (décadaire, hebdomadaire, quotidien)

4,00**1,00**

Relevés de compte épargne (par relevé)

Relevé semestriel

gratuit**gratuit**

Autre périodicité (mensuel, décadaire, hebdomadaire, quotidien)

4,00**1,00**

Vos relevés en ligne sont sécurisés, classés et archivés pendant 10 ans.

Copie d'un relevé de compte

12,40

Relevés personnalisés (par trimestre)

La Synthèse

6,20**6,20**

La Synthèse Financière

24,80

Vision rapide et synthétique de vos avoirs et crédits.

Relevé de frais relatif à la gestion du compte de dépôt (annuel)

gratuit**gratuit**

* Services compris dans les prestations de base prévues par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.



Produits et services concernés par les remises de l'offre LCL à la Carte.

1) Les relevés sont disponibles en ligne sous réserve d'adhésion au service "Relevés et documents en ligne" sur LCL.fr accès client ou en agence.

Prix en euros

TENUE DE COMPTE**Tenue de compte***

- **Client résident⁽¹⁾ en France (par trimestre)**
 - pour les clients domiciliant leurs revenus chez LCL **offert**
 - pour les autres clients **7,00**
 - **Client résident⁽¹⁾ dans l'Union Européenne (hors France) (par trimestre)**
 - pour les clients domiciliant leurs revenus chez LCL **offert**
 - pour les autres clients **12,00**
 - **Client résident hors de l'Union Européenne (par compte et par trimestre)**
 - compte de dépôt / Compte sur Livret ouvert au nom d'un résident dans un pays EAI⁽²⁾ domiciliant ses revenus chez LCL **offert**
 - compte de dépôt / Compte sur Livret ouvert au nom d'un résident dans un pays EAI⁽²⁾ ne domiciliant pas ses revenus chez LCL **30,00**
 - compte de dépôt / Compte sur Livret ouvert au nom d'un résident dans un autre pays que ceux précités **75,00**
- Tenue de compte inactif⁽³⁾** **30,00**

Par an et à concurrence du solde disponible sur le compte

SERVICES EN AGENCE**Délivrance de relevés d'identité bancaire* (RIB-BIC/IBAN)**

- sur Internet **gratuit**
- en agence (par demande) **3,00**

Retrait d'espèces en agence avec ou sans émission de chèque*

- Dans votre agence LCL **gratuit**
- Dans une autre agence LCL (voir conditions en agence) **9,30**

1 000 € par période de 4 jours glissants dans la limite du solde disponible sur le compte.

* Services compris dans les prestations de base prévues par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

- 1) Hors clients de moins de 26 ans, détenteurs de l'offre LCL Initial, comptes ouverts dans le cadre du Droit au compte, comptes inactifs.
- 2) EAI (Echange Automatique d'Informations) : cette catégorisation concerne des pays s'étant engagés à mettre en place un échange automatique d'informations de nature fiscale. La liste des pays EAI est disponible sur le site de l'OCDE : <https://www.oecd.org/tax/transparency/AEOI-commitments.pdf>. Outre cette liste, les Etats-Unis et le Maroc sont également considérés comme des pays EAI compte tenu des engagements qu'ils ont pris par ailleurs.
- 3) Comptes inactifs au sens de l'article L.312-19 du Code monétaire et financier. Le montant des frais et commissions prélevés annuellement par compte est fixé conformément à l'arrêté du 21 septembre 2015 pris en application de l'article R.312-19 du Code monétaire et financier.

Prix en euros

Versement d'espèces	gratuit
Echange de monnaie aux guichets LCL (pour les clients)	gratuit
Changement d'adresse postale*, électronique* ou numéro de téléphone	gratuit
Recherche d'adresse postale (par adresse)	24,45
Délivrance d'attestation (par acte)	
Attestation type	24,80
Autre attestation (besoin spécifique du client avec une rédaction "sur mesure")	37,30
Recherche de documents	
Document de -1 an (1 ^{er} exemplaire)	24,80
Document de +1 an (1 ^{er} exemplaire)	37,30
Par document supplémentaire	1,24
Frais de location de coffre-fort (par débit d'un compte LCL) suivant la taille et la garantie	
Location longue durée (par an) <i>à partir de</i>	153,00
Location temporaire (par mois) <i>à partir de</i>	25,50
Demande d'intervention sur coffre-fort (hors frais d'intervention des prestataires) Effraction, remise en état...	106,00
SUCCESSION	
Commission de gestion de dossier⁽¹⁾ En fonction des actifs détenus chez LCL à la date du décès	
Actif jusqu'à 3 000 €	90,00
Actif supérieur à 3 000 € et jusqu'à 15 000 €	310,00
Actif supérieur à 15 000 €	
- commission fixe	490,00
- commission proportionnelle sur les actifs > 15 000 €	0,75 %
- montant maximum (fixe + proportionnelle)	1390,00
Succession en suspens (par an) (dossier de plus de 2 ans)	156,00

* Services compris dans les prestations de base prévues par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

1) Les commissions sont calculées en fonction du montant des avoirs à la date du décès à hauteur de 100 % des comptes individuels et 50 % des comptes joints. Cette commission sera débitée sur un compte dont le défunt est titulaire ou co-titulaire. Exonération pour les mineurs.

BANQUE À DISTANCE

Prix en euros



Un seul et même code personnel d'accès pour tous les services à distance de votre banque.

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE (INTERNET, TÉLÉPHONE FIXE, SMS, ETC.)⁽¹⁾

LCL interactif

gratuit

Option Bourse (par mois)⁽²⁾

- contrat souscrit avant le 01/04/2018

2,04

- contrat souscrit après le 01/04/2018

gratuit

Option "Bourse Expert" (par mois)⁽²⁾

7,25

Exonération du tarif mensuel du service si plus de 2 ordres ont été facturés et exécutés au cours du mois concerné.

LCL Mes Comptes (application à télécharger)

gratuit

LCL Bourse (application à télécharger)

gratuit

LCL Assurances (application à télécharger)

gratuit

ABONNEMENT À DES PRODUITS OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS

LCL Avertis (par mois)

Relevé quotidien

6,20

Relevé bihebdomadaire

2,06

Relevé hebdomadaire

2,06

Alerte compte sur solde et opérations

2,06

* Services compris dans les prestations de base prévues par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

Produits et services concernés par les remises de l'offre LCL à la Carte.

1) L'utilisation des applications nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet. Frais de télécommunications et d'accès Internet à la charge du client selon opérateurs et fournisseurs d'accès.

2) Services également accessibles via LCL Bourse (application à télécharger gratuitement).

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES

Prix en euros

Cotisation annuelle

Cotisation cartes de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

Carte Visa Infinite	358,00
Carte Mastercard Platinum+	229,80
Carte Visa Premier	143,00
Carte Visa Cléo	47,88

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

Carte Visa Infinite	358,00
Carte Mastercard Platinum+	232,20
Carte Visa Premier	143,00
Carte Visa Cléo	48,36
Carte Inventive Mastercard	46,32

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

Carte Inventive Mastercard ⁽¹⁾	45,50
Carte Utilicarte*	33,65
Carte MaCarte LCL ⁽¹⁾ (12-17ans)	

Première année

gratuite

Années suivantes

12,00

Cotisation cartes de retrait

Carte Zen	gratuit
Carte Lion 7/7 Plus	34,65

Cotisation carte de crédit

Carte Visa Crédit Renouvelable	17,30
--------------------------------	--------------

* Services compris dans les prestations de base prévues par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

Produits et services concernés par les remises de l'offre LCL à la Carte.

1) La carte ne permet pas les paiements et les retraits si le solde du compte est insuffisant, sauf incident exceptionnel. Le contrôle de solde s'effectue à partir du 1^{er} euro.

Prix en euros

Utilisation des cartes

► Opérations en euros en zone EEE⁽¹⁾

Retrait d'espèces au Distributeur Automatique de Billets (DAB)

- Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque)* **gratuit**
- Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)
 - avec la carte Visa Infinite, Mastercard Platinum+, Visa Premier ou Visa Crédit Renouvelable **gratuit**
 - avec la carte Visa Cléo, Inventive Mastercard, MaCarteLCL, à partir du 4^e retrait par mois **1,44**
 - avec la carte Utilicarte, carte Lion 7/7 Plus **1,44**
- Au guichet des banques (hors guichet LCL) - toutes cartes **12,40**

Paiement par carte (la carte est émise par la banque) **gratuit**

► Opérations en devises⁽²⁾ en zone EEE⁽¹⁾ ou opérations en euros/devises⁽²⁾ hors zone EEE⁽¹⁾

Retrait d'espèces au Distributeur Automatique de Billets (DAB)

- Retrait d'espèces à un DAB
 - avec la carte Visa Infinite, Mastercard Platinum+ **2,39 + 2,24 %⁽³⁾**
 - avec les autres cartes **3,05 + 2,90 %⁽³⁾**
- Au guichet des banques
 - avec la carte Visa Infinite, Mastercard Platinum+ **3,95 + 2,24 %⁽³⁾**
 - avec les autres cartes **5,40 + 3,18 %⁽³⁾**

* Services compris dans les prestations de base prévues par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

1) Zone EEE : Espace Economique Européen dont font partie les pays de l'Union Européenne (y compris la France), l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège.

2) L'opération de change est effectuée au taux appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage par rapport au taux de référence de la Banque Centrale Européenne (BCE).
Voir exemples sur lcl.fr/cartes-bancaires#comparer-cartes.

3) Commission en % du montant de l'opération avec un minimum de 0,80 €.

Paiement par carte (la carte est émise par la banque), par opération

- avec la carte Visa Infinite, Mastercard Platinum+
- avec les autres cartes

Prix en euros

1,22
+ 2,24 %⁽¹⁾

1,22
+ 2,90 %⁽¹⁾

LCL CityExplorer



Le forfait, activé/désactivé depuis l'application LCLMesComptes, réduit les frais sur opérations cartes en devises (paiements et retraits aux Distributeurs Automatiques de Billets).

LCL CITYEXPLORER Paiements illimités et 5 retraits DAB par mois ⁽²⁾		
Clients	de 18 à 29 ans	à partir de 30 ans
Carte (carte de paiement internationale à débit différé ou à débit immédiat)	Tous types (hors Visa Infinite)	Visa Premier, Mastercard Platinum+
Tarif⁽³⁾	2,00 € par mois	15,00 € par mois
Engagement	1 mois (résiliable à tout moment)	1 mois (résiliable à tout moment)

Option offerte en cas d'activation sur une carte Visa Infinite

Autres prestations cartes

Remplacement d'une carte à votre demande

Détérioration, changement de visuel

12,40

Envoi d'une carte en recommandé ou Chronopost suite à votre demande

9,30
(frais postaux en plus)

Envoi d'une carte en urgence suite à votre demande

Service uniquement disponible pour les cartes Visa Premier

54,85
(frais postaux inclus)

Envoi systématique sous 48 heures de la carte Visa Infinite ou Mastercard Platinum+
Sans demande préalable de votre part

gratuit

1) Commission en % du montant de l'opération avec un minimum de 0,80 €.

2) A partir du 6^{ème} retrait, tarif standard en vigueur.

3) Tarif de l'option LCL CityExplorer au titre des commissions fixes et proportionnelles normalement facturées par LCL sur les opérations en devises, hors éventuels prélèvements de frais par les banques étrangères directement ou par LCL au nom et pour le compte des banques étrangères (frais indépendants de la facturation LCL).

Prix en euros

Envoi d'un nouveau code confidentiel

(suite code oublié et à votre demande)

Pour la carte Visa Infinite, Mastercard Platinum+

gratuit

Autres cartes

*par SMS
par courrier*

**2,06
12,40**

Demande de code confidentiel identique sur plusieurs cartes

Pour un même titulaire et sur un même compte

gratuit

Frais d'opposition (blocage) à la demande du titulaire de la carte

gratuit

Personnalisation du visuel de la carte (par acte)

Disponible pour les cartes Visa Premier, Visa Cléo, Inventive Mastercard

12,40



Gérer les options de votre carte bancaire directement dans l'application LCL Mes Comptes

VIREMENTS

Virement* (cas d'un virement SEPA occasionnel) (par opération)

En faveur d'un compte LCL

*Agence
Internet⁽¹⁾*

**gratuit
gratuit**

En faveur d'un compte dans une autre banque dans l'espace SEPA**

*Agence
Internet⁽¹⁾*

**6,20
gratuit**

Traitement "urgent"

40,00

Emission d'un virement SEPA* (cas d'un virement SEPA permanent) (par opération)

Frais de mise en place d'un virement permanent

gratuit

Frais par virement permanent vers un compte LCL

gratuit

Frais par virement permanent vers un compte dans une autre banque dans l'espace SEPA**

*Agence
Internet⁽¹⁾*

**1,55
gratuit**

* Services compris dans les prestations de base prévues par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

** L'Espace SEPA est constitué des pays de l'Union Européenne auxquels s'ajoutent l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, Monaco, Saint-Marin, le Royaume-Uni, le Vatican, Andorre, Saint-Pierre-et-Miquelon, Guernesey, Jersey et l'île de Man.

1) Sous réserve de bénéficier d'un abonnement à des services de banque à distance (LCL interactif).

Prix en euros

Emission d'un virement instantané SEPA

En faveur d'un compte LCL	Internet ⁽¹⁾	gratuit
En faveur d'un compte dans une autre banque dans l'espace SEPA**	Internet ⁽¹⁾	1,00

Le compte du bénéficiaire est crédité en 10 secondes maximum après le débit de votre compte. L'émission du virement instantané est exclusivement proposée via les services de banque à distance LCL⁽¹⁾.

Demande de rappel de virement SEPA, virement instantané SEPA

Par demande **9,30**

Réception d'un virement SEPA*

D'un compte LCL ou d'une autre banque dans l'espace SEPA** **gratuit**

Votre compte est crédité à réception des fonds par LCL.

Réception d'un virement instantané SEPA

D'un compte LCL ou d'une autre banque dans l'espace SEPA** **gratuit**

Votre compte est crédité à réception des fonds par LCL.

PRÉLÈVEMENTS SEPA / TIP SEPA

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)* **gratuit**

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)* **gratuit**

Prélèvement (frais d'opposition/révocation) (par acte) **gratuit**

Paiement de titre interbancaire de paiement SEPA (TIP SEPA)* **gratuit**

CHÈQUES

Délivrance d'un chéquier contenant des chèques en euros, barrés, non endossables **gratuit**

Renouvellement automatique d'un chéquier **gratuit**

Frais d'envoi d'un chéquier à votre domicile suite à votre demande

Envoi courrier simple (frais postaux inclus) **2,06**

Envoi courrier recommandé (frais postaux en plus) **6,20**

* Services compris dans les prestations de base prévues par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

** L'Espace SEPA est constitué des pays de l'Union Européenne auxquels s'ajoutent l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, Monaco, Saint-Marin, le Royaume-Uni, le Vatican, Andorre, Saint-Pierre- et- Miquelon, Guernesey, Jersey et l'île de Man.

1) Sous réserve de bénéficier d'un abonnement à des services de banque à distance (LCL interactif).

Conservation d'un chéquier à l'agence

Pendant 4 semaines après votre commande

Prix en euros

gratuit

Destruction de chéquier

Conservé à l'agence et non réclamé au-delà de 4 semaines

6,20

Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) *Agence* par l'émetteur (par acte et par an) *Internet⁽¹⁾*

24,40

6,20

Sauf demande d'annulation de votre part, l'opposition est enregistrée pendant 1 an et 8 jours pour les chèques libellés et pendant 10 ans pour les chèques non libellés ou chéquiers, sous réserve du paiement annuel des frais d'opposition au tarif en vigueur à la date du paiement.

Formule de chèque non normalisée

102,00

Emission d'un chèque de banque en euros

26,90

Paiement d'un chèque en euros

gratuit

Remise de chèque en euros*

gratuit

La date de valeur d'une remise de chèque est de 1 jour ouvré après l'enregistrement de l'opération sur votre compte.

OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

Emission d'un virement non SEPA

Virement en euros vers un pays situé hors de l'espace SEPA** ou virement en devises⁽²⁾

Commission proportionnelle de 0,1244 % jusqu'à 80 000 €

minimum
18,60

Commission proportionnelle de 0,0622 % au-dessus de 80 000 €

Commission de change en cas d'achat de devises

**nous
consulter**

Frais forfaitaires de correspondants à la charge de l'émetteur (variables selon le pays concerné)

**nous
consulter**

* Services compris dans les prestations de base prévues par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

** L'Espace SEPA est constitué des pays de l'Union Européenne auxquels s'ajoutent l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, Monaco, Saint-Marin, le Royaume-Uni, le Vatican, Andorre, Saint-Pierre-et-Miquelon, Guernesey, Jersey et l'île de Man.

1) Sous réserve de bénéficiaire d'un abonnement à des services de banque à distance (LCL interactif).

2) En cas de retour des fonds par la banque destinataire, des frais additionnels peuvent être prélevés.

Pour les opérations en devises autres que l'euro d'un État Membre de l'EEE*, le délai d'exécution ne peut excéder 4 jours.

Pour les opérations à destination d'un pays hors de l'EEE ou en devises d'un pays non membre de l'EEE, l'opération est réalisée dans les meilleurs délais.

Les opérations en devises vers des pays hors espace SEPA** peuvent être réalisées avec l'option de frais "Share" (frais partagés entre le donneur d'ordre qui supporte les frais d'émission et le bénéficiaire qui supporte les frais d'encaissement de sa banque) mais également avec l'option de frais "Our" (tous les frais à la charge du donneur d'ordre) ou "Ben" (tous les frais à la charge du bénéficiaire).

Les opérations en devises vers des pays de l'espace SEPA** peuvent être réalisées avec l'option de frais "Share".

Retraitement d'un virement non SEPA

Information incomplète ou erronée

Prix en euros

12,40

Demande de rappel de virement non SEPA

Par demande

9,30

Réception d'un virement non SEPA

Virement en euros d'un pays situé hors de l'espace SEPA** ou virement en devises

Commisison forfaitaire

18,60

Commisison de change en cas de vente de devises

**nous
consulter**

En cas de conversion monétaire, le crédit en compte est réalisé après conversion monétaire et, dans ce cas, un délai supplémentaire de 2 jours ouvrés est nécessaire à l'opération de change.

Chèques à l'étranger

Paiement d'un chèque au profit de l'étranger

Chèque tiré sur un compte en euros ou en devises⁽¹⁾

- commission proportionnelle de 0,2013 %

minimum
46,15
maximum
74,70

* EEE : Espace Economique Européen dont font partie les pays de l'Union Européenne (y compris la France), l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège.

** L'Espace SEPA est constitué des pays de l'Union Européenne auxquels s'ajoutent l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, Monaco, Saint-Marin, le Royaume-Uni, le Vatican, Andorre, Guernesey, Jersey et l'île de Man.

1) En cas de conversion monétaire, une commission proportionnelle de change est due en cas d'achat ou de vente de devises : 0,05 % jusqu'à 80 000 € et 0,025 % au-dessus de 80 000 € (minimum 18,60 €), sauf conditions spéciales mentionnées ci-dessus. Le cours de change appliqué est celui de la devise scripturale chez LCL.

Encaissement de chèque payable à l'étranger, crédit immédiat sauf bonne fin⁽¹⁾⁽²⁾

Chèque en euros payable dans la zone euro⁽³⁾
ou chèque en devises⁽⁴⁾
- commission proportionnelle de 0,2013 %

Prix en euros

minimum
21,00
maximum
66,50

Votre compte de dépôt est crédité au plus tard 6 jours ouvrés après enregistrement de l'opération sur votre compte sauf bonne fin.

Chèque en euros payable hors zone euro⁽⁵⁾
- commission proportionnelle de 0,2013 %

minimum
21,00
maximum
66,50

Votre compte de dépôt est crédité au plus tard 11 jours ouvrés après enregistrement de l'opération sur votre compte sauf bonne fin.

Encaissement de chèque payable à l'étranger, crédit après encaissement⁽¹⁾⁽⁶⁾

Commission proportionnelle de 0,2013 %

minimum
21,90
maximum
118,40

Chèques de voyage en devises

Encaissement de chèque de voyage en devises

Commission proportionnelle de 2,013 %

minimum
21,00
maximum
66,50

- 1) En cas de conversion monétaire, une commission proportionnelle de change est due en cas d'achat ou de vente de devises : 0,05 % jusqu'à 80 000 € et 0,025 % au-dessus de 80 000 € (minimum 18,30 €), sauf conditions spéciales mentionnées ci-dessus. Le cours de change appliqué est celui de la devise scripturale chez LCL.
- 2) En cas de retour impayé, une commission est perçue en sus des frais éventuels de la banque étrangère et du différentiel de change le cas échéant.
- 3) Liste des pays autorisés en encaissement SBF euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal. Cette liste est susceptible d'évoluer.
- 4) Liste des pays autorisés en encaissement SBF devise : Australie (AUD), Canada (CAD), Etats-Unis (USD), Japon (JPY), Norvège (NOK), Royaume-Uni (GBP), Suède (SEK), Suisse (CHF). Cette liste est susceptible d'évoluer.
- 5) Liste des pays autorisés en encaissement SBF euro : Danemark, Norvège, Royaume-Uni, Suisse. Cette liste est susceptible d'évoluer.
- 6) Hors frais perçus par la banque du tiré au titre du recouvrement du chèque.

Prix en euros

Change manuel

Achat et vente de billets de banque étrangers par LCL

Au cours quotidien de vente ou d'achat de la devise fiduciaire par LCL⁽¹⁾⁽²⁾

disponible en agence

Change à terme

Achat et vente de devises à terme

Commission de change par échéance

- jusqu'à 75 000 € (ou contre valeur)

0,055 %

minimum

27,80

- au-dessus de 75 000 € (ou contre valeur)

0,025 %

Commission par événement

41,50

1) Frais forfaitaires selon devises : nous consulter.

2) Frais forfaitaires 4 € pour tous les ordres ≤ 100 € concernant les commandes de devises et de 4 € pour tous les ordres ≤ 50 € concernant les cessions de devises.

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

COTISATION A UNE OFFRE GROUPÉE DE SERVICES

Prix en euros

Offre LCL Essentiel

Cotisation mensuelle

2,00

L'offre comprend :

- l'ouverture et la clôture du compte de dépôt individuel
- l'abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) - LCL interactif, LCL Mes Comptes
- la tenue de compte⁽¹⁾
- les prélèvements SEPA
- la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - carte Inventive Mastercard⁽²⁾
- le changement d'adresse

L'offre n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. En cas de rejet d'opérations pour le motif sans provision des frais d'incidents et d'irrégularités seront facturés selon le tarif en vigueur repris dans les rubriques concernées.

En cas de changement de carte de débit, l'offre LCL Essentiel sera automatiquement résiliée au profit de LCL à la carte. Cette résiliation entraînera l'arrêt du débit en compte de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire standard.

OFFRE À DESTINATION DE LA CLIENTÈLE EN SITUATION DE FRAGILITÉ FINANCIÈRE⁽³⁾

Offre LCL Initial

Cotisation mensuelle

1,00

L'offre comprend :

- l'ouverture, la tenue et la clôture du compte de dépôt
- la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - carte Utilicarte
- l'abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS - LCL Avertis Alerte Compte
- l'abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) - LCL interactif, LCL Mes Comptes
- les dépôts et retraits d'espèces dans votre agence
- les prélèvements SEPA en nombre illimité
- la délivrance de relevés d'identité bancaire
- 4 virements SEPA par mois (dont au moins 1 virement permanent)

1) La tenue de compte est incluse uniquement pour les clients résidents de l'Union européenne.

2) La carte ne permet pas les paiements et les retraits si le solde du compte est insuffisant, sauf incident exceptionnel. Le contrôle du solde s'effectue à partir du 1^{er} euro.

3) Au sens des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du Code monétaire et financier.

- 2 chèques de banque par mois
- 1 changement d'adresse par an
- les frais d'irrégularités/incidents plafonnés à 16,50 €/mois.
Ce plafonnement s'applique à l'ensemble des frais suivants :
 - commissions d'intervention
 - frais de rejet prélèvement pour défaut de provision
 - frais de non-exécution de virement permanent
 - frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
 - frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
 - forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
 - frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
 - frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
 - frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Pour ces frais (hors commissions d'intervention) une réduction de 50 % s'applique sur les conditions tarifaires en vigueur. Pour les commissions d'intervention le tarif est de 4 € par opération.

SERVICES BANCAIRES DE BASE

Fournis dans le cadre du Droit au compte, articles L.312-1 et D.312-5-1 du Code monétaire et financier.

Les services fournis :

- l'ouverture, la tenue et la clôture du compte de dépôt
- la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - carte Utilicarte
- l'envoi mensuel d'un relevé de compte
- l'encaissement de chèques et de virements bancaires
- l'abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) - LCL Interactif
- les dépôts et retraits d'espèces dans votre agence
- les paiements par prélèvements SEPA, TIP SEPA, virements bancaires
- la délivrance de relevés d'identité bancaire
- la domiciliation de virements bancaires
- 2 chèques de banque par mois
- 1 changement d'adresse par an
- la commission d'intervention (par opération)

Prix en euros

gratuit

4,00
plafond
mensuel
20 € / mois

OFFRES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES**Formule ZEN** (par mois)⁽¹⁾

Prix en euros

6,15**L'offre comprend :**

- **un découvert en compte pouvant aller jusqu'à 8 000 € et l'Assurance Découvert Autorisé**⁽²⁾.
- **Sécurilion** l'assurance de vos moyens de paiement, clés et papiers⁽²⁾.
- **LCL interactif** + option "Bourse"⁽³⁾, pour gérer votre compte sur Internet.
- **la Synthèse**⁽²⁾⁽⁵⁾ mensuelle de vos comptes, placements et encours de prêts.

Dans le cadre de votre découvert en compte, vous profitez d'une exonération partielle d'intérêts débiteurs jusqu'à 8 €/trimestre.

Avec la Formule ZEN, vous bénéficiez de 20 % de réduction sur :

Cotisation carte⁽¹⁾ (par mois)

Carte Visa Infinite, débit immédiat ou différé	23,87
Carte Visa Premier, débit immédiat ou différé	9,53
Carte Visa Cléo, débit immédiat	3,22
Carte Visa Cléo, débit différé	3,19
Carte Inventive Mastercard, débit immédiat	3,09
Carte Utilicarte	2,24

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (par mois)

[LCL Avertis]

Relevé quotidien	4,96
Relevé bihebdomadaire, hebdomadaire	1,65
Alerte compte	1,65

Assurance protégeant votre ordinateure-Sécurilion⁽⁴⁾ (par an) **28,80**

- 1) Le montant total débité au titre de votre Formule ZEN varie en fonction de la carte choisie. Dans ce cas, le montant de l'abonnement indiqué sur votre relevé inclura la cotisation mensuelle de la carte. Exemple : Formule ZEN et carte Inventive Mastercard, votre abonnement mensuel sera de : 6,15 € + 3,09 € soit 9,24 €. Cartes délivrées sous réserve d'acceptation par le Crédit Lyonnais.
- 2) En cas de résiliation de la Formule, le service ou l'assurance est automatiquement résilié. Les assurances Sécurilion, Assurance Découvert Autorisé sont assurées par Pacifica entreprise régie par le Code des assurances et distribuée par le Crédit Lyonnais. Se référer aux contrats pour connaître le détail des conditions et événements garantis.
- 3) En cas de résiliation de la Formule, le service est facturé aux conditions tarifaires en vigueur.
- 4) L'assurance e-Sécurilion est assurée par Axa France IARD et distribuée par le Crédit Lyonnais. Se référer aux contrats pour connaître le détail des conditions et événements garantis.
- 5) La Synthèse est dématérialisée et mise à disposition sur l'espace client du site lcl.fr ou l'application LCL Mes Comptes – Rubrique Mes documents.

OFFRES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES

Prix en euros

50 % de réduction sur les frais d'opposition sur chèque, frais d'émission d'un chèque de banque et demande d'envoi d'un nouveau code confidentiel.

Formule ZEN Facilité (par mois)

Cette formule comprend le Service Epargne Passerelle, l'Assurance Revenus⁽¹⁾⁽³⁾ option 3 mois et une autorisation de découvert⁽²⁾.

- avec la carte Utilicarte	5,05
- avec la carte Visa Cléo	5,50
Assurance Revenus option 12 mois ⁽³⁾ <i>supplément</i>	1,50

Formule ZEN Tranquillité (par mois)

Cette formule comprend le Service Epargne Passerelle, l'Assurance Revenus⁽¹⁾⁽³⁾ option 3 mois, une autorisation de découvert⁽²⁾, "la Synthèse"⁽¹⁾⁽⁴⁾ et Sécurilion.

- avec la carte Visa Cléo débit différé	9,70
- avec la carte Visa Cléo débit immédiat	9,80
Assurance Revenus option 12 mois ⁽³⁾ <i>supplément</i>	1,50
Sécurilion Famille ⁽³⁾ <i>supplément</i>	1,00

Formule ZEN Sérénité (par mois)

Cette formule comprend le Service Epargne Passerelle, l'Assurance Revenus⁽¹⁾⁽³⁾ option 6 mois, une autorisation de découvert⁽²⁾, "la Synthèse"⁽¹⁾⁽⁴⁾ et Sécurilion.

- avec la carte Visa Infinite	36,60
- avec la carte Visa Premier	18,20
Assurance Revenus option 12 mois ⁽³⁾ <i>supplément</i>	1,00
Sécurilion Famille ⁽³⁾ <i>supplément</i>	1,00

1) En cas de résiliation de la Formule, le service ou l'assurance est automatiquement résilié.

2) L'autorisation de découvert fera l'objet d'une offre préalable de crédit après étude et sous réserve d'acceptation du dossier.

3) Les assurances Sécurilion Famille et assurance Revenus sont assurées par Pacifica, entreprise régie par le Code des assurances et distribuées par le Crédit Lyonnais. Se référer aux contrats pour connaître le détail des conditions et événements garantis.

4) La Synthèse est dématérialisée et mise à disposition sur l'espace client du site lcl.fr ou l'application LCL Mes Comptes – Rubrique Mes documents.

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Prix en euros

COMMISSION D'INTERVENTION

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision ⁽¹⁾...)

Par opération	8,00
Plafond mensuel	80,00

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé ⁽²⁾	12,75
---	--------------

Frais de lettre d'information pour compte débiteur supérieur à 30 jours (LCC)	15,81
--	--------------

Frais de lettre de dénonciation du découvert autorisé (envoi en recommandé)	8,38
--	-------------

Frais de lettre de blocage carte et information préalable avant retrait (envoi en recommandé)	8,38
--	-------------

Frais de lettre d'opposition carte et information suite inscription au FCC (envoi en recommandé)	8,38
---	-------------

Frais par saisie-attribution, saisie conservatoire	130,00
---	---------------

Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10,00 % du montant dû ⁽³⁾
--	---

INCIDENTS DE PAIEMENT

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	14,80
---	--------------

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽⁴⁾	
chèque <= à 50 €	22,00
chèque > à 50 €	42,00

A ce forfait de frais s'ajoute une commission d'intervention⁽⁵⁾ de 8 €.

- 1) Commission perçue tant en cas de rejet que de paiement de l'opération entraînant l'irrégularité.
- 2) Plusieurs lettres peuvent être adressées sur la même période d'information préalable sur les frais d'incidents de fonctionnement. Les deux premières sont facturées, au-delà elles sont non facturées.
- 3) Dans la limite de 100 € en vertu de décret n°2018-1118 du 10 décembre 2018.
- 4) Ce forfait inclut : la lettre d'information préalable - les frais de dossier - les frais par chèque impayé - les frais de lettre d'injonction - la délivrance d'un certificat de non-paiement - la constitution de provision bloquée affectée - la déclaration de mainlevée auprès de la Banque de France - les frais postaux.
- 5) Dans la limite des plafonds réglementaires. Cette commission d'intervention est facturée séparément du forfait de frais. La commission d'intervention est de 4 € pour les détenteurs de l'offre LCL Initial et pour les bénéficiaires du droit au compte.

Prix en euros

Chèque remis à l'encaissement et revenu impayé

Pour un motif autre que "sans provision" à l'exclusion des chèques payables à l'étranger

20,00**Déclaration Banque de France pour chèque payé pendant la période d'interdiction bancaire****27,00****Frais de rejet de prélèvement SEPA ou TIP SEPA pour défaut de provision, frais de non-exécution de virement permanent⁽¹⁾ par valeur rejetée**

- ordre de paiement > 20 €

12,00

- ordre de paiement <= 20 €

de 0 à 12
selon le
montant de
l'ordre de
paiement
rejetéA ces frais de rejet s'ajoute une commission d'intervention⁽²⁾ de 8 €.Pour les ordres de paiement rejetés d'un montant inférieur ou égal à 20 €, le montant total de la commission d'intervention et des frais de rejet est limité au montant de l'ordre de paiement rejeté⁽³⁾.Pour les ordres de paiement rejetés d'un montant inférieur ou égal à 8 €, seule une commission d'intervention à hauteur du montant de l'ordre rejeté est prélevée⁽⁴⁾.

Lorsqu'un prélèvement rejeté une première fois pour défaut de provision est représenté au paiement et qu'il est de nouveau rejeté pour la même raison, et si LCL est en mesure d'identifier qu'il s'agit d'une représentation, les frais de rejet ainsi que la commission d'intervention ne sont pas facturés. A défaut pour LCL de pouvoir identifier la représentation, le Client devra formuler une demande de remboursement en apportant la preuve, par tout moyen, que le prélèvement rejeté était un prélèvement représenté.

1) Ces frais incluent la notification du refus d'exécution de l'opération et le coût des actions de rejet auprès des créanciers.

2) Dans la limite des plafonds réglementaires. La commission d'intervention est facturée séparément. La commission d'intervention est de 4 € pour les bénéficiaires du droit au compte et pour les détenteurs de l'offre LCL Initial.

3) Exemple : prélèvement rejeté de 15 € ; seront facturés 8 € de commission d'intervention et 7 € de frais de rejet. Pour les détenteurs de l'offre LCL Initial et les bénéficiaires du droit au compte, la commission d'intervention est limitée à 4 € (dans la limite des plafonds réglementaires).

4) Dans la limite des plafonds réglementaires. Exemple : prélèvement rejeté de 7 € ; sera facturée une commission d'intervention de 7 €. Pour les détenteurs de l'offre LCL Initial et pour les bénéficiaires du droit au compte, sera facturée une commission d'intervention à hauteur du montant de l'ordre rejeté, dans la limite d'un montant maximum de 4 €.

Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire

Prix en euros

36,00**Plafonds de frais d'irrégularités et d'incidents**

- plafond de frais pour l'ensemble des clients **300,00 / mois**
- plafond spécifique pour les clients en situation de fragilité financière⁽¹⁾ **25,00 / mois**

Plafond s'appliquant sur les frais suivants :

- les commissions d'intervention
- les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

1) Clients identifiés comme fragiles financièrement au sens des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du Code monétaire et financier.

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

DÉCOUVERTS

Découvert non convenu ou dépassement

Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixé dans la limite du taux d'usure⁽¹⁾.

Pour information, taux d'usure à la date du 01/04/2023

- pour un dépassement <= à 3 000 €	21,16 %
- pour un dépassement > à 3 000 € et <= 6 000 €	11,09 %
- pour un dépassement > à 6 000 €	6,28 %
Montant minimal d'intérêts débiteurs entraînant une perception (par trimestre)	1,00

Exemple au 01/04/2023

Pour un dépassement d'un montant de 1 000 € au taux d'intérêt débiteur de 19,19 % l'an sur une durée de 1 an le TAEG applicable est de 20,72 % (la durée de la période est le trimestre).

Autorisation de découvert

Taux débiteur personnalisé⁽¹⁾

[nous consulter](#)

Frais de mise en place ou de renouvellement

[nous consulter](#)

Assurance Découvert Autorisé facultative (par mois)
(Assurance décès accidentel)

[nous consulter](#)

Offre réservée aux particuliers sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier. Le découvert autorisé prend la forme d'un crédit par découvert en compte de dépôt permettant une position débitrice en continu, dans la limite autorisée par la banque, pendant toute la durée du crédit (supérieur à 3 mois). Le montant du découvert autorisé éventuellement mis en place est limité (voir conditions en agence) ; il reste défini suite à l'étude de votre situation par LCL. Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours. L'Assurance Découvert Autorisé facultative est assurée par Pacifica, entreprise régie par le Code des assurances et distribuée par le Crédit Lyonnais. Voir conditions et exclusions de garanties dans les conditions générales ou la notice d'information de l'assurance.

1) Taux Annuel Effectif Global maximal fixé dans la limite du taux d'usure en vigueur, calculé par la Banque de France et publié trimestriellement au Journal Officiel.

CRÉDITS À LA CONSOMMATION

Crédit renouvelable

Solution Crédit Renouvelable

Taux

Frais de dossier

Assurance Crédit Renouvelable (facultative)

Formule Décès/Perte totale et irréversible d'autonomie/Incapacité de travail, par mois

Formule Décès/Perte totale et irréversible d'autonomie/Incapacité de travail/Perte d'emploi, par mois

Offre réservée aux particuliers sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier. Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours.

L'Assurance du Crédit Renouvelable est assurée par CACI vie et CACI non vie, et distribuée par le Crédit Lyonnais. Le coût de l'assurance est calculé en fonction du capital restant dû. Voir conditions et exclusions de garanties dans les conditions générales ou la notice d'information de l'assurance.

Prix en euros

**nous
consulter
gratuit**

**nous
consulter
nous
consulter**

Prêt personnel

Les frais de dossier et le TAEG sont indiqués sur le contrat de crédit.

Solution Conso

Taux

Frais de dossier

Assurance Emprunteur Conso (facultative) (garanties Décès/Perte totale et Irréversible d'autonomie/Arrêt de Travail)

Offre réservée aux particuliers sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier. Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours.

L'Assurance Emprunteur Conso est assurée par CACI Vie et CACI non vie, et distribuée par le Crédit Lyonnais. Voir conditions et exclusions de garanties dans les conditions générales ou la notice d'information de l'assurance.

**nous
consulter**

1,00 %
du montant
emprunté
minimum
70,00

**nous
consulter**

CRÉDITS IMMOBILIERS⁽¹⁾

Une gamme complète de prêts pour un financement sur mesure de votre projet immobilier.

Solutions Projet Immo**Prêt à taux fixe**

Durée de 2 à 25 ans

Frais de dossier

Prêt relais

Durée jusqu'à 2 ans

Frais de dossier

Prêts aidés par l'Etat**Prêt à taux zéro**

Ce prêt est remboursable sans intérêt sur une durée plus ou moins longue, en fonction de votre niveau de revenus. Subventionné par le Ministère du Logement, il peut financer pour partie l'acquisition ou la construction de votre première résidence principale.

Frais de dossier

Eco-Prêt à 0 %

Ce prêt est accessible à tout propriétaire sans condition de ressources. Remboursable sans intérêt, il permet de financer certains travaux d'économie d'énergie dans la résidence principale de l'emprunteur ou de son locataire.

Frais de dossier

Prêt Epargne Logement

Accessible après une phase d'épargne sous forme de CEL ou de PEL. Le montant du prêt et le taux appliqué sont déterminés en fonction des intérêts cumulés.

Frais de dossier

Prix en euros

**nous
consulter**

1,00 %
du montant
emprunté
minimum
800,00

**nous
consulter
gratuit**

**nous
consulter**

gratuit

**nous
consulter**

gratuit

**nous
consulter**

gratuit

1) Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

Prêt Conventionné, Prêt à l'Accession Sociale (PAS)

Ces prêts réglementés peuvent ouvrir droit au versement de l'APL (Aide Personnalisée au Logement)

Frais de dossier Prêt Conventionné

Frais de dossier Prêt PAS

Prix en euros

**nous
consulter**

1,00 %
du montant
emprunté
minimum
800,00
500,00

L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours, la vente est subordonnée à l'obtention du prêt et si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit lui rembourser les sommes versées.

Frais spécifiques

Frais d'étude en cas de construction de maison individuelle

414,00

Frais de ré-étude en cas de changement de constructeur

310,50

Dans le cadre d'une construction de maison individuelle, ces frais d'étude s'ajoutent aux frais de dossier des prêts contractés.

Mainlevée de garantie immobilière

222,50

Rénégociation des conditions de prêt immobilier

1,20 %
du capital
renégocié
minimum
700,00

Réaménagements de prêts

Renouvellement des prêts relais (avenant)

207,00

Désolidarisation d'un prêt immobilier

414,00

Autres réaménagements

103,50

Garantie sur prêt

Nantissement de titres

offert

Nantissement de produits assurance-vie capitalisation LCL

offert

Edition de décompte de remboursement de prêt
(pour les prêts immobiliers mis en place avant le 01/07/2016)

36,90

ASSURANCES LIÉES AUX CRÉDITS IMMOBILIERS

Assurance Emprunteur Immo (garanties Décès/Perte totale et irréversible d'autonomie/Arrêt de travail)

Les tarifs sont calculés en fonction du projet et de la situation du client

Prix en euros

**nous
consulter**

L'Assurance Emprunteur Immo est assurée par CACI vie et CACI non vie et distribuée par le Crédit Lyonnais. Voir conditions et exclusions de garanties dans les conditions générales ou la notice d'information de l'assurance.

CAUTION

Délivrance de caution (par acte)

Délivrance d'un acte simple

62,00

Délivrance d'un acte complexe

129,00

Commission de caution

(perception par trimestre d'avance)

Taux de la commission

1,00 %

Minimum de perception

12,40

Information annuelle des cautions (par an)

gratuit

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

ÉPARGNE BANCAIRE

Prix en euros

Solution pour rémunérer votre épargne disponible

Livret de Développement Durable et Solidaire

Livret A

Livret Cerise

Compte Sur Livret

Livret Zébulon

Livret Jeune

Livret Epargne Populaire

**nous
consulter**

Solution pour épargner sans déséquilibrer votre budget

Service Epargne Passerelle (par an)

16,55

Solution pour épargner sans y penser

Option System' Epargne

gratuit

Solution pour devenir propriétaire

Plan Epargne Logement

Compte Epargne Logement

**nous
consulter**

Solution pour préparer la retraite

Plan Epargne Retraite Populaire

**nous
consulter**

L'épargne bancaire LCL vous propose de nombreuses solutions d'épargne pour faire fructifier votre capital et vous aider à préparer l'avenir dans les meilleures conditions. Adaptées à chacun de vos projets, les solutions LCL vous permettent d'épargner en toute sérénité.

Transfert d'un compte épargne dans un autre établissement

Compte Epargne Logement, Plan Epargne Logement

93,15

Plan Epargne Populaire

(produit qui n'est plus commercialisé)

93,15

PLACEMENTS FINANCIERS

➤ SERVICE "BOURSE"

Pour réaliser des ordres de bourse par Internet ou téléphone*

Transactions sur compte titres

BOURSE COMPTE TITRES		LCL BOURSE*	LCL BOURSE EXPERT
TELEPHONE	Bourse France	Commission proportionnelle ⁽¹⁾ 1,20 % (minimum 16 €)	Commission fixe + proportionnelle ⁽¹⁾ : - ordres jusqu'à 1 715 € : 12 € + 0,50 % - ordres compris entre 1 715,01 € et 7 700 € : 12 € + 0,50 % (maximum 26 € par ordre) - ordres supérieurs à 7 700 € : 16 € + 0,12 %
	Bourse Etranger	Commission proportionnelle ⁽¹⁾ 1,20 % (minimum 50 €)	Commission fixe + proportionnelle ⁽¹⁾ : 12 € + 0,50 % (minimum 28 € par ordre)
INTERNET	Bourse France	Commission proportionnelle ⁽¹⁾ 0,50 % (minimum 5 €)	Commission proportionnelle ⁽¹⁾ : - ordres jusqu'à 1 715 € : 0,50 % - ordres compris entre 1 715,01 € et 7 700 € : 0,50 % (maximum 14 € par ordre) Commission fixe + proportionnelle ⁽¹⁾ : - ordres supérieurs à 7 700 € : 4 € + 0,12 %
	Bourse Etranger	Commission proportionnelle ⁽¹⁾ 1,10 % (minimum 50 €)	Commission proportionnelle ⁽¹⁾ : 0,50 % (minimum 16 €)

SICAV et FCP COMPTE TITRES		LCL BOURSE*	LCL BOURSE EXPERT
TELEPHONE	Valeurs LCL	gratuit⁽²⁾	
	Valeurs hors LCL	Commission fixe par ordre exécuté ⁽²⁾ : • Bourse France : 21 € • Bourse Etranger : 50 €	
INTERNET	Valeurs LCL	gratuit⁽²⁾	
	Valeurs hors LCL	Commission fixe par ordre exécuté ⁽²⁾ : • Bourse France : 21 € • Bourse Etranger : 50 €	

* Pour les ordres de bourse ne pouvant être traités qu'en agence compte tenu de particularités liées au compte ou à la nature des opérations, le tarif LCL Bourse par téléphone s'applique. Pour plus d'informations, votre conseiller se tient à votre disposition.

- 1) Commission appliquée à partir du premier euro investi et par ordre exécuté. Les frais de transaction applicables aux comptes titres n'incluent pas les frais de marché ni les frais de courtage. Les ordres peuvent être passés par différentes plates-formes. Les frais de marché et de courtage varient en fonction de la plate-forme d'exécution.
- 2) Hors droits d'entrée de la SICAV ou du FCP.

Transactions sur PEA et PEA-PME

BOURSE PEA PEA-PME		LCL BOURSE*	LCL BOURSE EXPERT
TELEPHONE	Bourse France	Commission proportionnelle ⁽¹⁾ 1,20 %	Commission proportionnelle : - ordres jusqu'à 1 715 € : 0,50 % Commission fixe + proportionnelle : - ordres compris entre 1 715,01 € et 7 700 € : 12 € + 0,50 % (maximum 26 € par ordre) - ordres supérieurs à 7 700 € : 16 € + 0,12 %
	Bourse Etranger		Commission proportionnelle : - ordres jusqu'à 1 715 € : 0,50 % Commission fixe + proportionnelle : - ordres supérieurs à 1 715 € : 12 € + 0,50 %
INTERNET	Bourse France	Commission proportionnelle ⁽¹⁾ 0,50 %	Commission proportionnelle ⁽¹⁾ : - ordres jusqu'à 1 715 € : 0,50 % - ordres compris entre 1 715,01 € et 7 700 € : 0,50 % (maximum 14 € par ordre) Commission fixe + proportionnelle : - ordres supérieurs à 7 700 € : 4 € + 0,12 %
	Bourse Etranger		Commission proportionnelle ⁽¹⁾ : 0,50 %

SICAV et FCP PEA PEA-PME		LCL BOURSE*	LCL BOURSE EXPERT
TELEPHONE	Valeurs LCL		gratuit⁽²⁾
	Valeurs hors LCL		Commission proportionnelle par ordre exécuté : 1,20 % ⁽³⁾
INTERNET	Valeurs LCL		gratuit⁽²⁾
	Valeurs hors LCL		Commission proportionnelle par ordre exécuté : 0,50 % ⁽³⁾

* Pour les ordres de bourse ne pouvant être traités qu'en agence compte tenu de particularités liées au compte ou à la nature des opérations, le tarif LCL Bourse par téléphone s'applique. Pour plus d'informations, votre conseiller se tient à votre disposition.

- 1) Commission appliquée à partir du premier euro investi et par ordre exécuté. Les frais de transaction applicables aux PEA et PEA-PME incluent les frais de marché et les frais de courtage.
- 2) Hors droits d'entrée de la SICAV ou du FCP.
- 3) Si aucun droit d'entrée n'est perçu par LCL ou s'ils sont acquis au fonds.

> GESTION SOUS MANDAT*

Prix en euros

Cette commission de gestion sous mandat est proportionnelle selon un taux dégressif par tranche. Elle s'applique sur l'encours global des avoirs déposés sur chaque compte géré au dernier jour ouvré de chaque trimestre, elle est perçue à terme échu.

Commission de gestion "tout compris"
(prélèvement par trimestre)

Commission proportionnelle selon un taux dégressif par tranche

- tranche d'actifs gérés jusqu'à 150 000 €	1,65 %
- tranche d'actifs gérés entre 150 000 € et 500 000 €	1,30 %
- tranche d'actifs gérés supérieure à 500 000 €	1,05 %

> DETENIR DES TITRES**Tenue de comptes titres** (par an)

Pour tout compte détenant des instruments financiers au 31 décembre de l'année antérieure, droits de garde non inclus.

Compte titres

26,50

Compte titres "Bourse Expert"

gratuit

PEA et PEA "Bourse Expert"

PEA-PME et PEA-PME "Bourse Expert"

Droits de garde sur compte titres (par an)

Les droits de garde, prélevés en janvier, sont calculés à partir de l'évaluation boursière des valeurs, arrêtée au 31 décembre de l'année précédente ou à défaut sur l'évaluation financière connue de l'entreprise.

	Compte titres	Compte titres "Bourse Expert"
Valeurs en dépôt en France, à l'étranger y compris titres non cotés ou non évalués	Commission proportionnelle selon un taux dégressif par tranche	
	Tranche < 20 000 €	0,40 %
	Tranche > ou = 20 000 € et < 100 000 €	0,25 %
	Tranche > ou = 100 000 € et < 500 000 €	0,20 %
	Tranche > ou = à 500 000 €	gratuit
Valeurs émises par LCL, Droits de souscription et d'attribution, SICAV et FCP LCL	gratuit	gratuit
Minimum de perception par compte	25,00 €	gratuit

*Tarification applicable à la clientèle Gestion de Fortune, nous consulter.

Droits de garde sur PEA et PEA-PME (par an)

Les droits de garde, prélevés en janvier, sont calculés à partir de l'évaluation boursière des valeurs, arrêtée au 31 décembre de l'année précédente ou à défaut sur l'évaluation financière connue de l'entreprise.

	PEA ou PEA-PME	PEA ou PEA-PME "Bourse Expert"	
Valeurs en dépôt en France, à l'étranger y compris titres non cotés ou non évalués	Commission proportionnelle selon un taux dégressif par tranche	gratuit	
	Tranche < 20 000 €		0,40 %
	Tranche > ou = 20 000 € et < 100 000 €		0,25 %
	Tranche > ou = 100 000 € et < 500 000 €		0,20 %
	Tranche > ou = à 500 000 €		gratuit
	Commission fixe par ligne détenue : 5 euros (facturation plafonnée à 5 lignes par PEA et PEA-PME)		
Valeurs émises par LCL, Droits de souscription et d'attribution, SICAV et FCP LCL	gratuit	gratuit	

> AUTRES FRAIS

Prix en euros

Titres non cotés sur PEA et PEA-PME

Achat, vente

- commission proportionnelle par opération

**1,20 %
maximum
500,00**

Autres opérations

(dividendes, Solution Investissement Manager (SIM), apport, échange)

- commission proportionnelle par opération

**1,20 %
maximum
61,00****Titres non cotés sur compte titres**

Toutes opérations

- commission par opération

62,00**Négociation de l'or**

Commission par ordre exécuté

- commission proportionnelle

*minimum de perception***3,55 %
40,50**

Taxe spécifique sur les ventes d'or incluant la CRDS (Contribution pour le Remboursement de la Dette Sociale, en plus : 11,50 % depuis le 01/01/2018).

D'autres frais annexes (sac scellé, frais d'expertise) peuvent être facturés par notre intermédiaire et viendront s'ajouter au montant de la transaction.

Prix en euros

Relevé de plus et moins-values de cession sur compte titres

Suivi annuel

gratuit**Récapitulatif annuel de frais sur instruments financiers (par an)****gratuit****Transfert de titres dans un autre établissement**

Transfert de votre compte titres

- dossiers déposés en France (par ligne)

9,70*avec un minimum de perception par compte***54,00**

- dossiers déposés à l'étranger (par ligne)

43,25**Transfert de titres dans un autre établissement**

Transfert de votre PEA, PEA-PME,

PEA "Bourse expert", PEA-PME "Bourse expert"

- frais par ligne transférée, titres cotés

15,00

- frais par ligne transférée, titres non cotés

50,00

- maximum de perception par PEA ou PEA-PME

150,00

lors du transfert dans un autre établissement

Reconstitution de portefeuille, recherche sur historique de plus de 2 ans

Par ligne de titres

20,40*maximum de perception par demande***510,00****Mise en nominatif de titres (par opération)****25,50****Nantissement de titres****153,00****Récupération de la retenue ou prélèvement à la source sur dividendes de titres étrangers**

Par demande et à réception des fonds

45,90

D'autres frais annexes (tax - voucher) peuvent être facturés par notre intermédiaire et viendront s'ajouter au montant de la transaction.

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

Une sélection d'assurances qui vous simplifient la vie

Prix en euros

VIE QUOTIDIENNE

Assurance des Moyens de Paiement (par an)
(cotisation à une offre d'assurance perte et vol de moyens de paiement)

Formule Etudiante 

Formule Individuelle 

Formule Famille 

27,00

36,00

50,40

ASSURANCE DES PERSONNES

Assurance Protection Juridique

**nous
consulter**

Assurance Responsabilité Civile Vie Privée

**nous
consulter**

Assurance Tous Mobiles

2 formules : Primo, Plus

**nous
consulter**

Assurance des Accidents de la Vie

2 formules : Primo, Plus

Tarif en fonction de votre situation familiale

**nous
consulter**

Assurance Complémentaire Santé

3 formules : Primo, Plus, Premium

Tarif en fonction de votre situation familiale

**nous
consulter**

Capital Décès / Prévilion Prestige

Tarif en fonction de votre âge et du montant du capital décès garanti

**nous
consulter**

Assurance Obsèques

Tarif en fonction de votre âge et du montant de capital garanti

**nous
consulter**

Capital MultiComptes (par an)

Formule Individuelle 

Formule Famille 

24,00

36,00

Les contrats Assurance Moyens de Paiement, Assurance Protection Juridique, Assurance Responsabilité Civile Vie Privée, Assurance Tous Mobiles, Assurance des Accidents de la Vie, Assurance Complémentaire Santé sont assurés par Pacifica. Le contrat Capital décès et le contrat Prévilion Prestige sont assurés par Prédica, filiale d'assurances de personnes de Crédit Agricole Assurances. L'assurance Obsèques est une offre composée du contrat Financement Obsèques et du contrat Assistance Obsèques en option. Le contrat d'assurance Financement Obsèques est assuré par Prédica, filiale d'assurances de personnes de Crédit Agricole Assurances. Le contrat Assistance Obsèques est proposé par Préviso et Europ Assistance. Pacifica, Prédica, Europ Assistance sont des entreprises régies par le Code des assurances. Contrats distribués par le Crédit Lyonnais. Selon les conditions et sous réserve des exclusions de garantie énoncées dans les conditions générales ou la notice d'information de l'assurance en cause.

 Produits et services concernés par les remises de l'offre LCL à la Carte.

Assurance Découvert Autorisé (par an)Formule Unique 

Prix en euros

18,00**ASSURANCES DES BIENS****Assurance Habitation**

4 formules : Etudiant, Locataire, Propriétaire, Propriétaire non occupant

*Tarif en fonction du type de bien et des options choisies***nous****consulter****Assurance Garantie Locative**

2 formules : Primo, Plus

*Tarif en fonction du lieu de résidence, du montant du loyer et des options choisies***nous****consulter****Assurance Automobile dont camping-car**

4 formules : Au Tiers, Au Tiers Plus, Tous Risques, Tous Risques Plus

*Tarif en fonction du type de véhicule et des options choisies***nous****consulter****Assurance Deux Roues, Engins de Déplacements Personnels Motorisés individuels (gyropode, gyroroue, trottinette électrique)**

4 formules : Au Tiers, Au Tiers Plus, Tous Risques, Tous Risques Plus

*Tarif en fonction du type de deux roues ou d'engins et des options choisies***nous****consulter****Assurance Plaisance, Caravane/Remorque**Plaisance : 2 formules : Primo, Plus,
Caravane/Remorque : 3 formules : Primo, Plus, Premium**Souscription uniquement via LCL Mon Contact****Plaisance : 09 69 36 30 30*****Caravane/Remorque : 09 69 32 53 26****Tarif en fonction du type de bien et des options choisies***nous****consulter****PROTECTION DES BIENS****Télésurveillance Ma Protection Maison**

2 formules : Primo, Plus

nous**consulter**

*Appel non surtaxé pour tout opérateur en France métropolitaine, accessible depuis l'international au tarif défini par l'opérateur local.

Les contrats Assurance découvert Autorisé, Assurance Habitation, Assurance Garantie locative, Assurance Automobile, Assurance Deux Roues, Engins de Déplacements Personnels Motorisés, Assurance Plaisance, Caravane/Remorque sont assurés par Pacifica (entreprise régie par le Code des assurances) et distribués par le Crédit Lyonnais.

Selon les conditions et sous réserve des exclusions de garantie énoncées dans les conditions générales ou la notice d'information de l'assurance en cause.

Ma Protection Maison, service de télé-surveillance, est une prestation exécutée par Nexecur Protection (contrat signé d'ordre et pour compte en agence bancaire, sur mandat confié par Nexecur Protection).



Produits et services concernés par les remises de l'offre LCL à la Carte.

ASSURANCES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES

Assurance Comptes Parrainés (par an)
Compte de dépôt, Compte Sur Livret, CEL,
Livret Cerise

12,00

LDDS, Livret Jeune, LEP

9,00

Assurance Parrainage PEL/PEP/PEA

24,00

PREVIPEP Lion PEP Modulable

36,00

Assurance Maintien de Salaire

Formule Salariés du secteur privé

Formule Fonctionnaires

Tarif variable en fonction de votre niveau de salaire

**nous
consulter**

Assurance Revenus

 (par an)

Option 3 mois de revenus

12,00

Option 6 mois de revenus

24,00

Option 12 mois de revenus

36,00

Sécurilion (par an)

34,80

Sécurilion Famille (par an)

48,00

Sécurimobile

**nous
consulter**

Prévilion

Tarif en fonction de votre âge et du capital décès garanti

**nous
consulter**

e-Sécurilion (par an)

36,00

Assurance Tous Portables

Formule complète 

Formule hors ordinateur portable 

**nous
consulter**

Les contrats Prévilion sont assurés par Prédica, entreprise régie par le Code des assurances.

Les contrats Assurance Revenus, Sécurilion, Sécurilion Famille, Assurance Tous Portables sont assurés par Pacifica, entreprise régie par le Code des assurances.

Le contrat Sécurimobile est assuré par Gan courtage IARD et Juridica, entreprises régies par le Code des assurances.

L'Assurance Maintien de Salaire est un contrat collectif d'assurance souscrit auprès de CACI Non Vie, entreprise régie par le Code des Assurances.

Le contrat e-Sécurilion est assuré par Axa france IARD, entreprise régie par le Code des assurances.

Contrats distribués par le Crédit Lyonnais. Selon les conditions et sous réserve des exclusions de garantie énoncées dans les conditions générales ou la notice d'information de l'assurance en cause.

OFFRES POUR LES JEUNES (0 - 25 ans inclus)

Ils peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions et avec l'autorisation du représentant légal pour les mineurs.

OFFRES POUR LES ENFANTS

(0 - 11 ans inclus)

Ouverture de compte

Ouverture d'un compte de dépôt

Prix en euros

gratuit

Épargne Bancaire

Ouverture d'un Livret A

gratuit

Ouverture d'un Livret Zébulon

gratuit

Assurance vie

LCL Vie Jeunes⁽¹⁾

nous
consulter

OFFRES POUR LES ADOLESCENTS

(12 - 17 ans inclus)

Ouverture de compte

Ouverture d'un compte de dépôt

gratuit

Cotisation carte de paiement

Fourniture d'une carte de débit

(carte de paiement internationale à autorisation systématique)

Carte MaCarteLCL⁽²⁾

Première année
offert

Années suivantes

12,00 /an

12,00 /an

Carte Inventive Mastercard⁽²⁾ (à partir de 16 ans)

Épargne Bancaire

Ouverture d'un Livret A

gratuit

Ouverture d'un Livret Jeune

gratuit

1) Le contrat LCL Vie Jeunes est assuré par Prédica, entreprise régie par le Code des assurances. Contrat distribué par le Crédit Lyonnais. Se référer au contrat pour connaître le détail des conditions et événements garantis.

2) La carte ne permet pas les paiements et retraits si le solde du compte est insuffisant, sauf incident exceptionnel. Le contrôle de solde s'effectue à partir du 1^{er} euro.

OFFRES POUR LES ETUDIANTS (18 - 25 ans inclus)

LCL ETUDIANT

Cotisation carte de paiement et de retrait

Fourniture d'une carte de débit

(carte de paiement internationale à débit différé)

Carte Visa Cléo

Carte Visa Premier⁽¹⁾

Carte Visa Cléo

Carte Visa Premier⁽¹⁾

Fourniture d'une carte de débit

(carte de paiement internationale à débit immédiat)

Carte Visa Cléo

Carte Inventive Mastercard

Carte Visa Premier⁽¹⁾

Carte Visa Cléo

Carte Inventive Mastercard

Carte Visa Premier⁽¹⁾

Fourniture d'une carte de débit

(carte de paiement internationale à autorisation systématique)

Carte Inventive Mastercard

Assurance des Moyens de Paiement⁽³⁾

Prix en euros Cotisation mensuelle	
2 premières années ⁽²⁾	1,00
Années suivantes ⁽²⁾	1,00
2 premières années ⁽²⁾	2,00
Années suivantes ⁽²⁾	5,00
2 premières années ⁽²⁾	1,00
Années suivantes ⁽²⁾	1,00
2 premières années ⁽²⁾	1,00
Années suivantes ⁽²⁾	2,00
2 premières années ⁽²⁾	2,00
Années suivantes ⁽²⁾	5,00
2 premières années ⁽²⁾	1,00
Années suivantes ⁽²⁾	2,00
Première année ⁽⁴⁾	0,08
Années suivantes ⁽⁴⁾	2,25

1) Carte proposée aux étudiants d'une Grande Ecole LCL (liste disponible en agence) et aux étudiants en chirurgie dentaire.

2) Tarif "2 premières années" applicable pendant les 2 premières années suivant la date de souscription de l'offre, puis "Années suivantes" à partir de la 3^e année à compter de la date de souscription de l'offre, sauf pour :

- les étudiants en chirurgie dentaire : application du tarif de 1 € mensuel durant toute la durée des études ;
- les étudiants d'une Grande Ecole LCL (liste disponible en agence) : gratuité de la cotisation pendant les 4 premières années puis application du tarif "Années suivantes" à partir de la 5^e année ;
- les étudiants d'une Ecole Partenaire LCL (liste disponible en agence) ou les étudiants enfants de clients LCL : application du tarif de 1 € mensuel durant les 4 premières années puis application du tarif "Années suivantes" à partir de la 5^e année.

3) Le contrat Assurance des Moyens de Paiement est assuré par Pacifica, entreprise régie par le Code des assurances. Contrat distribué par le Crédit Lyonnais. Voir conditions et exclusions de garanties dans les conditions générales ou la notice d'information de l'assurance.

4) Tarif "Première année" applicable pendant la première année suivant la date de souscription de l'assurance, puis "Années suivantes" à partir de la 2^e année à compter de la date de souscription de l'assurance.

Épargne Bancaire**Ouverture d'un Livret A****Ouverture d'un Livret Jeune****Découverts et Crédits⁽¹⁾****Découvert autorisé**

- dans la limite de 300 €

Solution études

- de 1 500 € à 75 000 €

Assurance des Biens**Assurance Habitation**Formule Étudiant⁽²⁾**Offres internationales étudiantes**

(à partir de 16 ans)

**Offre virements internationaux
hors zone SEPA****LCL CityExplorer**Forfait de frais sur opérations cartes en devises
incluant les paiements illimités et 5 retraits DAB
par mois⁽³⁾Prix en euros
Cotisation mensuelle**gratuit****gratuit****nous
consulter****6,20****2,00**

LCL Mon Campus :
plateforme de services digitaux pour les étudiants.
<https://www.lcl.fr/offres-etudiants-lcl-mon-campus>

- 1) Sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier. Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours.
- 2) Le contrat Assurance Habitation Formule Étudiant est assuré par Pacifica, entreprise régie par le Code des assurances. Contrat distribué par le Crédit Lyonnais. Se référer aux contrats pour connaître le détail des conditions et événements garantis.
- 3) A partir du 6^{ème} retrait, tarif standard en vigueur. Tarif de l'option LCL CityExplorer au titre des commissions fixes et proportionnelles normalement facturées par LCL sur les opérations en devises, hors éventuels prélèvements de frais par les banques étrangères directement ou par LCL au nom et pour le compte des banques étrangères (frais indépendants de la facturation LCL)

OFFRES POUR LES JEUNES ACTIFS

(18 - 29 ans inclus)

Ils peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

LCL À LA CARTE

Offres à destination des jeunes de 18 à 29 ans non étudiants et des étudiants de 26 à 29 ans

Cotisation cartes de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

Carte Visa Cléo

3,00

Carte Visa Premier

6,00

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

Carte Visa Cléo

3,00

Carte Visa Premier

6,00

Utilisation des cartes**LCL CityExplorer**

2,00

Forfait de frais sur opérations cartes en devises incluant les paiements illimités et 5 retraits DAB par mois⁽¹⁾

Épargne Bancaire**Ouverture d'un Livret Jeune**

(jusqu'à 25 ans inclus)

gratuit

Ouverture d'un Livret de Développement Durable et Solidaire

gratuit

Ouverture d'un Livret Épargne Populaire

gratuit

Découverts et Crédits⁽²⁾**Solution conso - ENTRE2LOC**

- de 1 000 € à 5 000 €

nous
consulterPrix en euros
Cotisation mensuelle

1) A partir du 6^{ème} retrait, tarif standard en vigueur. Tarif de l'option LCL CityExplorer au titre des commissions fixes et proportionnelles normalement facturées par LCL sur les opérations en devises, hors éventuels prélèvements de frais par les banques étrangères directement ou par LCL au nom et pour le compte des banques étrangères (frais indépendants de la facturation LCL).

2) Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

RÉSOUTRE UN LITIGE

VOTRE AGENCE EST A VOTRE ECOUTE DANS LA RÉSOLUTION D'UNE RECLAMATION

LCL accorde la plus grande importance à la qualité de ses services. Toutefois un désaccord peut toujours survenir et, afin de le résoudre au plus vite, des recours vous sont proposés :

Agence

Votre Conseiller et le Directeur d'agence sont à votre disposition afin de répondre à vos attentes et de vous proposer les solutions adaptées à vos besoins. Ils demeurent vos interlocuteurs privilégiés auprès desquels vous devez vous adresser en cas de réclamation.

Vous pouvez contacter votre agence par téléphone, courrier postal, messagerie sécurisée ou par le formulaire électronique accessible sur le site Internet de LCL.

Si vous avez formulé votre réclamation à l'oral et qu'il ne vous est pas donné immédiatement entière satisfaction, nous vous invitons à la formuler par écrit à votre conseiller ou à votre directeur d'agence.

LCL Ma Réclamation

Si la réponse apportée par l'agence ne vous satisfait pas, vous pouvez saisir LCL Ma Réclamation :

- par courrier postal à l'adresse suivante : BC 301.08 - 94811 VILLEJUIF CEDEX ;
- ou par formulaire électronique accessible sur le site internet de LCL.

Nous nous engageons à accuser réception de votre réclamation dans un délai de 10 jours ouvrables à compter de sa date d'envoi et à vous apporter une réponse dans un délai de 2 mois sauf circonstances particulières dont nous vous informerons. Si votre réclamation porte sur l'un des services de paiement (virement, prélèvement, paiement par carte ou dépôt/ retrait d'espèces), ce délai est ramené à 15 jours ouvrables. Dans le cas où la réponse ne peut pas être apportée dans ce délai pour des raisons échappant à notre contrôle, nous vous en informerons et vous apporterons une réponse définitive au plus tard dans les 35 jours ouvrables suivant la date de réception de la réclamation.

La Médiation

En tout état de cause, si au bout de 2 mois, vous n'êtes pas satisfait de la réponse apportée, vous pourrez saisir gratuitement un médiateur qui vous répondra en toute indépendance et équité conformément à la charte de médiation disponible sur son site internet.

Plusieurs médiateurs existent et interviennent selon l'objet du litige.

Votre réclamation concerne :

- Les services fournis par LCL ou la commercialisation de produits, et si vous êtes une personne physique ou une personne physique agissant pour des besoins professionnels ainsi que pour une association vous pouvez contacter :

Le Médiateur auprès de LCL sur son formulaire www.lcl-mediateur.fr⁽¹⁾ ou à l'adresse postale : BC 312.87 - 75079 PARIS CEDEX 02

- Les performances ou la commercialisation d'un produit financier (gestion de portefeuille, ordre de bourse, tenue de compte titres, ...), vous pouvez contacter: Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sur son formulaire www.amf-france.org⁽¹⁾ ou à l'adresse postale : 17 place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02
- Un sinistre dans le cadre d'un contrat d'assurances ou sa mise en œuvre et après avoir obtenu la réponse du Service client de l'assureur, vous pouvez contacter : Le Médiateur de l'Assurance sur son formulaire www.mediation-assurance.org⁽¹⁾ ou à l'adresse postale : TSA 50110 - 75441 PARIS CEDEX 9
- Le Médiateur du Crédit sur son formulaire www.mediateurducredit.fr⁽¹⁾
- Un contrat de vente en ligne ou un achat en ligne, vous pouvez contacter : la plateforme européenne de résolution des litiges de consommation sur son formulaire <https://webgate.ec.europa.eu/odr/main>⁽¹⁾

La résolution d'une réclamation doit se dérouler dans le respect de chaque individu sans incivilités verbales, comportementales ni agressions physiques. Les incivilités constituent un fait susceptible d'être réprimé sur un plan pénal.

(1) Frais de télécommunications et d'accès Internet à la charge du Client selon opérateurs et fournisseurs d'accès.

NOTES

Ma banque Partout, tout le temps.



Mon conseiller

disponible sur rendez-vous par mail, par téléphone ou en Visio.



Tout LCL en poche
avec notre application "LCL Mes Comptes"



LCL Mon Contact
au 09 69 36 30 30*

des conseillers en ligne

lundi au vendredi de 8 h à 20 h et le samedi de 8 h à 17 h 30

* Appel non surtaxé pour tout opérateur en France métropolitaine,
accessible depuis l'international au tarif défini par l'opérateur local.



Retrouvez nous sur les réseaux sociaux

Et sur Internet : LCL.fr

Crédit Lyonnais, SA au capital de 2.037.713.591€, SIREN 954509741 - RCS LYON, siège social : 18 rue de la République - 69002 LYON, siège central : 20 avenue de Paris - 94811 VILLEJUIF CEDEX, identifiant unique Citéo FR231744-03DRCA, inscrit sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS : 07001878. Agréé (sous le n°30002) et contrôlé par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) 4 Place de Budapest CS 92459 - 75436 Paris et par la Banque Centrale Européenne (BCE) 60640 Francfort-sur-le-Main, Allemagne. Contrôlé également par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02. Agréé à Monaco par la Commission de Contrôle des Activités Financières (CCAF) pour les activités de gestion de portefeuille pour le compte de tiers, la réception et la transmission d'ordres pour le compte de tiers et le conseil et l'assistance en lien avec ces activités. Carte professionnelle de transaction immobilière n° CPI 6901 2020 000 045 362 délivrée le 22/10/2020 par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon. Le Crédit Lyonnais ne reçoit ni ne détient aucun fonds au titre de cette activité.

Document à vocation non publicitaire. Réf. 53898 / 05/2023 VDZ.

PEFC® 10-31 - 1665

